



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 8 OCTOBRE 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_A182

OBJET : Institution - Election de deux Vice-présidents

Le 8 octobre 2015, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au gymnase de Rognes, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 2 octobre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy - AMEN Mireille - ARDHUIN Philippe – AUGÉY Dominique – BACHI Abbassia – BARRET Guy – BASTIDE Bernard - BERNARD Christine – BONTHOUX Odile – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CALAFAT Roxane - CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert - de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FILIPPI Claude - FREGEAC Olivier – GALLESE Alexandre – GARELLA Jean-Brice - GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric – HOUÉIX Roger – JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille – LAFON Henri - LAGIER Robert – LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle – MALAUZAT Irène - MALLIE Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MEÏ Roger - MERCIER Arnaud - MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale - NERINI Nathalie - PAOLI Stéphane - PELLENC Roger - PIZOT Roger - PRIMO Yveline - PROVITINA-JABET Valérie – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – ROLANDO Christian - ROUVIER Catherine - SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SLISSA Monique - SUSINI Jules - TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – TRAINAR Nadia - YDE Marcel - ZERKANI-RAYNAL Karima

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : Néant

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales: ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – AMAROUCHE Annie donne pouvoir à LAFON Henri - AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique - BALDO Edouard donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre - BENKACI Moussa donne pouvoir à TAULAN Francis - BOYER Raoul donne pouvoir à ROUVIER Catherine - de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à LENFANT Gaëlle - LHEN Hélène donne pouvoir à GOUIRAND Daniel - PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à ZERKANI-RAYNAL Karima - POLITANO Jean-Jacques donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - SICARD-DESUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à MERGER Reine

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : CIOT Jean-David - GACHON Loïc - PEREZ Fabien

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Madame le Président donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 8 OCTOBRE 2015

Rapporteur : Madame le Président

Thématique : Institution

Objet : Election de deux Vice-présidents
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Suite à l'annulation des élections de Gardanne par le Conseil d'Etat, par décision du 9 juin 2015, et aux nouvelles élections municipales de la commune de Venelles il convient de procéder à la désignation de deux nouveaux Vice-présidents au sein du Bureau communautaire.

Exposé des motifs :

Par la délibération n°2014_A081 du 17 avril 2014, le Conseil communautaire a décidé de fixer à 15 le nombre de Vice-présidents et à 25 le nombre des autres membres du Bureau communautaire.

Par la délibération n°2014_A082 du 17 avril 2014, le Conseil a ensuite procédé à l'élection des Vice-présidents et des autres membres du Bureau.

Par décision en date du 9 juin 2015, le Conseil d'Etat a annulé les élections municipales de la commune de Gardanne, faisant perdre à Monsieur Roger MEÏ sa qualité de Conseiller communautaire et de Vice-président.

Suite aux élections municipales partielles du 19 juillet 2015, Monsieur Roger MEÏ a de nouveau été élu maire et Conseiller communautaire de la CPA.

De nouvelles élections municipales ont également eu lieu dans la commune de Venelles en date du 27 septembre 2015, suite à la démission de plusieurs conseillers municipaux.

Il y a donc lieu de procéder à l'élection de deux nouveaux Vice-présidents au sein des organes communautaires, afin que toutes les communes soient représentées au Bureau.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2122-2, L2122-4, L2122-10, L5211-2 et L5211-10 ;

VU la délibération n°2014_A081 du Conseil communautaire du 17 avril 2014 relative à la détermination du nombre de Vice-présidents et des autres membres du Bureau communautaire ;

VU la délibération n°2014_A082 du Conseil communautaire du 17 avril 2014 relative à l'élection des Vice-présidents et autres membres du Bureau communautaire ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 24 septembre 2015.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PROCEDER** à l'élection de deux Vice-présidents au scrutin secret et à la majorité absolue ;

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 OCTOBRE 2015

ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT

Scrutin n° 1 :

1^{er} tour

Ont fait acte de candidature :

- Roger Méi

-

Inscrits : 92	Blancs et nuls : 12
Votants : 87	Exprimés : 75

Ont obtenu au premier tour :

- Roger Méi

-

75 voix ;
voix

M. Mme

est proclamé(e) élu en qualité de

vice-président.

• • •

2^{ème} tour

Ont fait acte de candidature :

-

-

Inscrits :	Blancs et nuls :
Votants :	Exprimés :

Ont obtenu au premier tour :

-

-

voix ;
voix

M. Mme

est proclamé(e) élu en qualité de

vice-président.

• • •

3^{ème} tour

Ont fait acte de candidature :

-

-

Inscrits :	Blancs et nuls :
Votants :	Exprimés :

Ont obtenu au premier tour :

-

-

voix ;
voix

M. Mme

est proclamé(e) élu en qualité de

vice-président.

Ont signé le Président, le Secrétaire de séance et le vice-doyen

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 OCTOBRE 2015

ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT

Scrutin n° 2:

1^{er} tour

Ont fait acte de candidature :

- *Arnaud Mercier*
-

Inscrits : <i>32</i>	Blancs et nuls : <i>10</i>
Votants : <i>89</i>	Exprimés : <i>79</i>

Ont obtenu au premier tour :

- *Arnaud Mercier* *79* voix ;
- voix

M. Mme est proclamé(e) élu en qualité de **vice-président.**

• • •

2^{ème} tour

Ont fait acte de candidature :

-
-

Inscrits :	Blancs et nuls :
Votants :	Exprimés :

Ont obtenu au premier tour :

- voix ;
- voix

M. Mme est proclamé(e) élu en qualité de **vice-président.**

• • •

3^{ème} tour

Ont fait acte de candidature :

-
-

Inscrits :	Blancs et nuls :
Votants :	Exprimés :

Ont obtenu au premier tour :

- voix ;
- voix

M. Mme est proclamé(e) élu en qualité de **vice-président.**

Ont signé le Président, le Secrétaire de séance et le vice-doyen

OBJET : Institution - Election de deux Vice-présidents

Le Conseil de Communauté est appelé à procéder à la désignation de deux Vice-présidents, le Conseil communautaire a élu, suivant les résultats collationnés, ci-après intégralement retranscrits.

Scrutin n°1

A fait acte de candidature :

- Monsieur Roger MEÏ

Inscrits : 92	Blancs et nuls : 12
Votants : 87	Exprimés : 75

A obtenu au premier tour :

- Monsieur Roger MEÏ: 75 voix

Monsieur Roger MEÏ est proclamée élue en qualité de Vice-président.

Scrutin n°2

A fait acte de candidature :

- Monsieur Arnaud MERCIER

Inscrits : 92	Blancs et nuls : 10
Votants : 89	Exprimés : 79

À obtenu au premier tour :

- Monsieur Arnaud MERCIER: 79 voix

Monsieur Arnaud MERCIER est proclamé élu en qualité de Vice-président.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Marise JOISSAINS MASINI



13 OCT. 2015